

Liste des délibérations adoptées

lors de la séance du conseil communautaire du mercredi 28 septembre 2022.

NUMÉRO	OBJET
FIN/2022/59	Vol à l'aire d'accueil des gens du voyage : Demande de remise gracieuse du régisseur.
FIN/2022/60	Fonds de concours travaux voirie 2021.
FIN/2022/61	Participation financière de la CCJ à la plateforme de mobilité Mobil'Eco.
FIN/2022/62	Participation financière de la CCJ à la Mission Locale du Migennois et du Jovinien.
FIN/2022/63	Attribution d'une subvention à l'Ecole de la Deuxième Chance de l'Yonne – E2CY.
FIN/2022/64	Attribution d'une subvention à l'ADIL – INFO/ENERGIE – Année 2022.
FIN/2022/65	Révision du tarif des encombrants.
FIN/2022/66	Apurement de créances « prescrites ».
FIN/2022/67	Modification du règlement intérieur et fixation des tarifs de séjour sur l'aire d'accueil des gens du voyage.
FIN/2022/68	Règlement budgétaire et financier lié au passage à la M57.
FIN/2022/69	Décision modificative n°2 du budget annexe des Ordures Ménagères 2022.
FIN/2022/70	Mise à jour des tarifs et du règlement donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien.
FIN/2022/71	Renouvellement de la convention de services communs entre la Communauté de Communes du jovinien (CCJ) et la ville de Joigny.
URB/2022/72	Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
URB/2022/73	Mise à disposition d'un droit de jouissance au profit d'Enedis afin d'établir une canalisation souterraine.
URB/2022/74	Institution du régime d'autorisation de mise en location avec délégation pour la commune de La Celle St Cyr.
RH/2022/75	Personnel communautaire – Création d'un poste de chargé de mission ingénierie territoriale du PETR – Budget principal.
RH/2022/76	Personnel communautaire – Création d'un poste contractuel d'agent de déchèterie – Budget principal des Ordures Ménagères.
RH/2022/77	Personnel communautaire – Création d'un poste de chauffeur-ripeur – Budget principal des Ordures Ménagères.



Affichage à la Communauté de Communes du Jovinien
et sur le site de la Communauté de Communes du Jovinien le 29 septembre 2022.